



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران -



Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

P.V C.R.Q.D N°04 DU 09 janvier 2017

Membres Présents : Mrs KARTALI.DJ –SARDI .M – BENARBIA .M.

Ordre du jour : Affaires Administratives et Disciplinaires.

AFFAIRES N° 10 : Ren : C.H.T.Oran – C.S.H.B.Chlef S/G R1 du 30/12/2017.

- ✓ Vu la feuille de match et rapport des arbitres signalants :
- ✓ Disqualification du joueur HAKIKI.A N° Lic 234 du club C.H.T.Oran (carton bleu) pour geste anti sportif envers adversaire.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de trois (03) matchs ferme au joueur HAKIKI.A N° Lic 234 du club C.H.T.Oran dont le match automatique est inclus.
- ✓ Il est infligé une amende de (cinq mille dinars) 5.000 DA au club C.H.T.Oran

AFFAIRES N° 11 : Ren : C.R.B.Sfisef – J.S.H.A.D S/G D2 du 30/12/2017.

- ✓ Vu la feuille du match signalants :
- ✓ Disqualification du joueur NAIDJI .M N° CNI 4394 du club J.S.H.A.D pour insulte envers officiel.
- ✓ geste anti sportive du joueur KOBOUCH.M N° Lic 509 du club J.S.H.A.D envers officiels après la fin de rencontre
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de quatre (04) matchs ferme a NAIDJI .M N° CNI 4394 du club J.S.H.A.D
- ✓ Il est infligé une amende de (cinq mille dinars) 5.000 DA au club J.S.H.A.D
- ✓ Il est infligé une suspension de deux (02) match ferme au joueur KOBOUCH.M N° Lic 509 du club J.S.H.A.D
- ✓ Il est infligé une amende de (cinq mille dinars) 5.000 DA au club J.S.H.A.D

AFFAIRES N° 12 : Ren A.N.Sidi. Chami – W.C.B.Oued. Sly S/G D2 du 29/12/2017.

- ✓ Vu la feuille de match signalants :
- ✓ Absence du service d'ordre.
- ✓ Vu la copie de la lettre de demande de service d'ordre du club A.N.Sidi. Chami
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Avertissement confirmé au club A.N.Sidi. Chami



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران -



Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

AFFAIRES N° 13 : Ren : J.S.M.Relizane - A.N.Sidi. Chami –S/G D2 du 05/01/2018.

- ✓ Vu la feuille de match et rapport des arbitres signalants :
- ✓ Disqualification du joueur BOUDJEDRA.S N°LIC 287 du club J.S.M.Relizane pour Insulte envers adversaire
- ✓ Disqualification du joueur SETTI .O. N°LIC 208 du club A.N.Sidi Chami pour Insulte envers adversaire et mauvais comportement envers officiels a la fin de la rencontre.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de Trois (03) matchs ferme au joueur BOUDJEDRA.S N°LIC 287 du club J.S.M.Relizane
- ✓ Il est infligé une amende de (Dix mille dinars) 10.000 DA au club J.S.M.Relizane.
- ✓ Il est infligé une suspension de Trois (03) matchs ferme au joueur SETTI .O. N°LIC 208 du club A.N.S.C
- ✓ Il est infligé une amende de (Dix mille dinars) 10.000 DA au club A.N.Sidi Chami

**Toutes les décisions parues sur le présent PV prennent effet
à compter du 11/01/2018**

Secrétaire de la séance
SARDI Mohammed

Président C.R.Q.D
KARTALI Djamel